

STRATÉGIE DE RECHERCHE SUR LA DÉMENCE DES IRSC

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

À propos de la Stratégie de recherche sur la démence

La Stratégie de recherche sur la démence (SRD) des IRSC vise à soutenir des travaux sur les plus récentes méthodes de prévention, de diagnostic et de traitement de la maladie d'Alzheimer et d'autres maladies neurodégénératives causant la démence. Son but est de contribuer, à l'échelle internationale, à la quête d'un remède contre la démence ou d'un traitement modifiant le cours de la maladie.

Leadership scientifique	Institut du vieillissement (IV)	
Investissements	Investissements totaux de 37,8 M\$ des IRSC (2009-2010 à 2017-2018)	
	Volet international 16,8 M\$	Volet national 21 M\$

Résultats



La SRD répond à un besoin démontré de soutien de la recherche sur la démence. Le financement actuel de la SRD est insuffisant pour en réaliser tous les objectifs et les engagements prioritaires.



Les volets national et international de la SRD ont des éléments communs, mais d'importantes différences aussi, comme les structures de surveillance, qui montrent le besoin d'une meilleure intégration des deux volets.



Le volet international a facilité la participation du Canada à des partenariats de recherche internationaux en faveur d'une augmentation des investissements et d'une amélioration de la coordination et de la collaboration dans la recherche sur la démence.



Le Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV) a aidé les chercheurs à former des collaborations interétablissements, interdisciplinaires et pancanadiennes, à partager des données et des ressources en vue de produire des publications conjointes, et à superviser conjointement des étudiants des cycles supérieurs et des boursiers postdoctoraux.



La SRD a contribué à accroître la capacité de recherche en finançant des projets dans le secteur de la recherche sur la démence et en soutenant des stagiaires.

Recommandations et réponse de la direction

1

Les IRSC devraient continuer d'investir stratégiquement dans la SRD et réévaluer la nature et l'étendue du financement pour atteindre les résultats attendus et répondre aux besoins de la stratégie nationale sur la démence (SND).

Réponse : La direction est d'accord, et les IRSC, en collaboration avec des partenaires, s'assureront que la prochaine phase de la SRD contribuera aux besoins de recherche de la SND, par des investissements continus dans la recherche en conformité avec les objectifs de la SND et le plan stratégique (CCNV et autres).

2

Les IRSC devraient s'assurer que les objectifs, les ressources et les structures appropriés sont en place pour mieux intégrer les volets national et international de la SRD, de telle manière qu'ils opèrent de façon cohésive et synergique afin que les objectifs globaux de la stratégie soient atteints.

Réponse : La direction convient que les IRSC fixeront des buts et des objectifs cohérents pour les investissements stratégiques dans la recherche sur la démence, en s'assurant qu'ils sont réalisables et cadrent avec le plan stratégique, et que leurs investissements dans cette recherche sont positionnés pour porter des fruits. Les IRSC établiront aussi une structure de gouvernance et une approche de mesure qui intègrent les volets international et national de la SRD.

3

Les IRSC devraient examiner des approches pour améliorer la communication avec les parties prenantes, de même que l'engagement auprès d'elles, en particulier les partenaires de la SRD, les utilisateurs des connaissances, les personnes vivant avec la démence et leurs aidants.

Réponse : La direction est d'accord et les IRSC concevront et adopteront des mécanismes d'engagement inclusifs et permanents auprès de divers membres des communautés concernées, y compris les personnes ayant une expérience concrète, les utilisateurs des connaissances et les partenaires, dans les activités de recherche stratégique sur la démence.

Processus d'évaluation

L'Unité d'évaluation des IRSC a procédé à l'évaluation pour répondre aux exigences de la [Politique sur les résultats](#) et fournir à la haute direction des conclusions valides, informatives et réalisables sur les besoins auxquels répond le programme, l'efficacité de la conception du programme, et l'atteinte des résultats attendus.

Portée



Période de
référence
2009-2010 à
2017-2018



Première évaluation
depuis la création
du programme



Examen de
documents
et de
données



Entrevues
avec des
informateurs
clés



Analyse
bibliométrique

Rapport d'évaluation intégral
<https://cihr-irsc.gc.ca/f/53124.html>

Plan d'action de la direction
<https://cihr-irsc.gc.ca/f/53789.html>